



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 30-10-2025 /

Dossier complet le : 30-10-2025 /

N° d'enregistrement : 008058/KK P

1 Intitulé du projet

VILLAGE VACANCES SUR LE THÈME DU FARWEST

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

LONGO

Prénom(s)

ANTONIO

2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale ☐ Madame

☐ Monsieur

Nom

Prénom(s)

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
40. Villages de vacances et tousDispositifsDontLePrelevementEstSuperieurOuEgalA30M3ParHeureDeauDeMer	aménagements associés,

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☒ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet co,siste en l'amenagement d'un site agro touristique comprenant differents types d'hebergements insolites legers et demontables a savoir 4 tipis (village indien), 7 tiny house (village cowboy) et de 5 tentes style safari (village chercheurs d'or). De sanitaires (containers recycles), et d'espaces restauration et bien-etre ainsi qu'une piscine a usage touristique

4.2 Objectifs du projet

Notre projet agro-touristique a pour vocation: -une valorisation agricole et production locale (via le projet agricole de ma femme) -un developpement du tourisme rural en accueillant le public dans un cadre authentique et pedagogique (ferme, gites, ateliers) et en offrant des experiences immersives (visite d ela ferme, degustation de produits locaux) -l'education et la sensibilisation a l'environnement en sensibilisant les visiteurs au bien-etre animal (atelier poule spondeuses), a la gestion durable de l'eau et des ressources naturelles et a la biodiversite; en proposant des activites pedagogiques pour enfants et adultes sur l'agriculture durable et l'alimentation responsable -la creation d'emplois et la dynamisation locale; en contribuant a l'activite economique locale et en developpant un tourisme de proximite durable, respectueux des ressources naturelle du paysage -l'innovation et l'experimentation: en testant et montrant de spratiques agricole sinnovantes (gestion des dechets agricoles, production biologique); en integrant de ssolutions ecologiques dans les logements (recuperation des eaux de pluie, panneaux solaires, compostage..)

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Hebergements: -4 tipis de 7 m de diamètre chacun, installés sur des plateformes légères afin de limiter l'impact sur le sol -7 tiny houses réalisées à partir de containers maritimes recyclés avec accès piéton -5 tentes safari montées sur des structures semi-permanentes en bois permettant un hébergement confortable et modulable. Espaces annexes: -Espace bien-être: comprenant sauna, hammam, massages et zones de détente, aménagé dans un container recyclé -Sanitaires et points d'eau intégrés également dans des containers pour limiter les travaux de fondation -Espace restauration aménagé dans un container recyclé, avec cuisine et terrasse pour les visiteurs. Aménagements extérieurs: -Piscine à effet rocher, construite avec un bassin sécurisé, adaptée et intégrée au paysage pour limiter l'impact visuel et environnemental -Création de chemins piétons et d'espaces communs en matériaux perméables afin de favoriser l'infiltration des eaux et réduire le ruissellement. Techniques et matériaux: -Utilisation majoritaire de containers recyclés, tipis et tentes pour limiter les constructions lourdes -Terrassements légers, nivellement des surfaces pour l'installation des hébergements et de la piscine -Matériaux durables et recyclés dans la mesure du possible, respectant l'environnement naturel du site. Durée et phasage: -Travaux prévus sur plusieurs mois, par phases: préparation du terrain, installation des fondations légères, montage des différents logements, aménagement des containers, construction de la piscine, aménagement extérieurs et végétalisation. Mesures de protection environnementale: -Gestion des déchets de chantier par tri et évacuation sécurisée -Préservation des arbres et haies existants, limitation de l'érosion des sols et des impacts sur la

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

En phase d'exploitation: Le site agro-touristique accueillera des visiteurs principalement d'avril à octobre. Les hébergements proposés (4 tipis, 7 tiny house en containers recyclés et 5 tentes safari) offrent une capacité d'accueil limitée, favorisant un tourisme à taille humaine et respectueux de l'environnement. L'activité comprendra: -Hébergement touristique en structures légères et éco-construites, -Espace restauration en container, privilégiant les produits locaux et les circuits courts, -Espace bien-être en container aménagé (sauna, hammam, soin, détente), -Piscine à effet rocher à usage touristique, entretenue par des procédés économes en eau et produits d'entretien, -Activités de découverte agricole et pédagogique autour de la ferme et du patrimoine naturel local. Les consommations d'eau et d'énergie seront maîtrisées: récupération d'eau de pluie, gestion économe de l'irrigation et de l'entretien, éclairage LED basse consommation. Dans les sanitaires des boutons poussoirs sont prévus au niveau des douches afin de limiter l'utilisation de l'eau. Différentes pancartes sur la gestion de l'eau, l'environnement, les déchets... sont prévues. Des toilettes sèches seront également installées en supplément. Les déchets seront triés et collectés selon les filières locales, avec un engagement fort dans la réduction des déchets plastiques et des emballages à usage unique. C'est en ce sens que notre projet est en partie financé par l'ADEME. Des entretiens réguliers seront assurés pour garantir la sécurité des installations et le bien-être des visiteurs tout en respectant la tranquillité du voisinage et de l'environnement. Phase de démantèlement: En cas de cessation d'activité, le site sera entièrement réversible: -les containers maritimes recyclés pourront être déplacés ou

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis d'aménager (car projet inscrit dans le PLUi de la communauté de communes portes sud Perigord); certaines zones agricoles ont été converties en Agrotouristique + un permis de construire pour la partie restauration

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Calculs /estimations: Surface totale du terrain: environ 4800m2 Piscine: 11x5m soit une surface de 55m2 et 82,5m3 Tente safri: 20m2 (surface au sol par tente) Tipis: rond et 7m de diamètre Container tiny: 12x2,5m soit 30m2 (surface au sol par container)	(4800, m)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 938 Voie : Route de Fonnadales

Lieu-dit :

Localité : 938 Route de Fonnadales 24560 Conne-de-Labarde

Code postal : 24560 BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 0°32'15"E Lat. : 44°47'20"N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLUi de la Communauté de Communes Portes Sud Perigord et zonages en At

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☒ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☐	☒	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☐	☒	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☒	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☒	☐	L'alimentation en eau sera assurée par le réseau communal. La consommation quotidienne estimée en période d' pleine activité (environ 50 personnes) est de 2 à 3 m3/jours ce qui reste modeste et compatible avec les capacités de distribution locales. Bien évidemment des dispositifs d'économie d'eau seront mis en œuvre (robinet et douches à débit réduit (poussoir)), chasse d'eau à
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	Le projet s'implante sur un terrain d'environ 4800m2, déjà partiellement aménagé et sans habitat naturel sensible identifié. Aucune espèce protégée ou zone Natura 2000 n'est recensée à proximité immédiate du site. Les aménagements prévus (tipis, tentes, containers recyclés) sont légers et faiblement imperméabilisants, ce qui limite fortement l'impact sur le sol, la flore et la faune locale.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	Le principal risque naturel reste le feu de forêt mais ce risque a été pris en compte dès la conception du projet. Des mesures préventives et dispositifs de sécurité incendie ont été mis en place: -dégagements et zones de débroussaillage réglementaire autour des hébergements et installations -présence d'un bache souple de réserve incendie conforme aux prescriptions du SDIS 24
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	Le projet n'est pas susceptible d'engendrer de risques sanitaires notables pour les usagers ni pour l'environnement. Les installations d'eau potable, d'assainissement, et de restauration respectent les normes
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☐	☒	
	Est-il source de bruit ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☐	☒	
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Compte tenu: -la taille modeste du projet, -l'absence d'espèces ou habitats sensibles, -l'aménagement réversible et léger, -la compatibilité avec les ressources disponibles, Le projet présente un impact environnemental limité et peut être dispensé d'une évaluation environnementale complète, sous réserve du respect des mesures préventives prévues

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	☐
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☐
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☐
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☒

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom LONGO

Prénom **ANTONIO**

Qualité du signataire PROPRIETAIRE

À CONNE DE LABARDE

Fait le 29-10-2025 / / /

Signature du (des) demandeur(s)